

Communiqué de presse

Ce matin, au bout de la séance publique du conseil communal, les édiles se sont penchés à huis clos sur les questions datant du 5 octobre dernier et soumis à débat par les sections locales des partis LSAP, DP et déi Lénk. Au bout des discussions, le communiqué qui suit a été élaboré par le conseil communal de la Ville de Differdange portant sur le dossier «15A route de Pétange» respectivement mieux connu dans l'opinion publique comme l'affaire *Gaardenhaischen*.

Affaire Gaardenhaischen

Les travaux infrastructurels et de reprofilage sur le chemin communal menant vers la parcelle à Niederkorn inscrite sous l'adresse postale n° 15a route de Pétange n'ont pas été commandés et exécutés sur base d'une décision prise en bonne et due forme par le collège échevinal de la ville. Néanmoins, l'initiative de procéder auxdits travaux émanait de l'ancien bourgmestre et non pas d'un quelconque autre opérateur agissant dans les réseaux énergétiques. Le coût TTC des travaux s'est chiffré à 127.912,30 €, dont 36.531,26 € seront facturés après coup et sur base d'une répartition analytique faite suivant les règles de l'art au propriétaire actuel de l'immeuble, c'est-à-dire à l'ancien bourgmestre.

Distribution a été faite ce matin à tous les partis de toutes les autorisations communales accordées au fil du temps sur la parcelle concernée entre les années 1961 et 1978 ainsi que de toutes les pièces comptables rattachées aux travaux précités.

Désormais, il appartiendra aux enquêteurs de la police judiciaire et au juge d'instruction d'apporter la lumière requise au dossier en question dans le cadre de l'affaire pénale en cours; que justice soit rendue.

Contact

Ville de Differdange
Henri Krecké
Secrétaire communal
Tél.: 58 77 1-1214
henri.krecke@differdange.lu